



FINANCE



infrastructures - PND

L'Assemblée nationale vote l'adhésion du Togo à l'AIB et à l'AFC

Lors de la 9e séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année 2020, tenue hier 05 novembre 2020, l'Assemblée ...

PAGE 6

EDUCATION



Amélioration de la qualité de l'enseignement

Le ministère chargé de l'enseignement primaire et Atlantique Télécom Togo s'associent

Le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat et Atlantique Télécom Togo ont signé jeudi 5 novembre à Lomé une ...

PAGE 11

Usage des médicaments

Quelles mesures pour empêcher l'apparition de résistance aux antimicrobiens ?

La résistance aux antimicrobiens est un phénomène qui gagne du terrain. Et ce n'est pas ...

PAGE 10

Rapport annuel 2019

La BOAD félicite le Togo pour les progrès réalisés

Dans son rapport annuel 2019 publié lundi, la Banque ouest africaine de développement (BOAD) a salué les efforts fournis par le Togo ces dernières années dans plusieurs domaines. Le Togo fait partie des pays de la région qui ont bénéficié du soutien de l'institution.



PAGE 5



Uemoa

Avec 25,1%, le Togo a le taux de bancarisation strict le plus élevé de la région

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a rendu public son rapport annuel sur la situation de l'inclusion financière dans l'Uemoa pour le compte de l'année 2019. D'après ce rapport, le Togo a le Taux de bancarisation strict (TBS), le plus élevé de l'Union économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Uemoa).

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Lutte contre la Covid-19 au Togo : la situation dans le Grand Lomé interpelle le gouvernement

La lutte contre le coronavirus dans notre pays connaît des fortunes diverses au fur et à mesure que le temps passe. La zone du Grand Lomé est devenue l'attraction du moment. Des mesures supplémentaires sont prises en Conseil des ministres pour circonscrire le mal.

Ces dernières semaines, les localités de l'intérieur du pays souffrent de moins en moins de la maladie. Et c'est paradoxalement, le moment que choisissent les communes du Grand Lomé pour s'illustrer négativement. Si à ce jour, le nombre des contaminations évolue de façon exponentielle au niveau national, cela est dû à la situation dans le Grand Lomé. Le Coordinateur de la riposte, le professeur-colonel Djibril Mohaman, a commencé à tirer la sonnette d'alarme il y a quelques semaines. Ses plaintes semblent avoir enfin reçu un écho favorable. Le gouvernement décide de prendre le taureau par les cornes. Le Conseil des ministres a décidé de la réorganisation des acteurs pour une meilleure coordination de la riposte ...

PAGE 3

Amélioration du climat des affaires

Quand les initiatives prises par le Togo inspirent la RDC

Les mesures prises par le Togo ces dernières années pour améliorer son climat des affaires, intéressent la République démocratique du Congo (RDC). Les autorités congolaises qui ont à l'instar du Togo, mis en place une cellule Climat des Affaires ont envoyé ...



PAGE 11



SOMMAIRE

Espace maritime
Le poids du port de Lomé confirmé



P 6

Musique togolaise / Mesko Roméo Tellah-Tagan
Un jeune modèle dans le slam game



P 9

Chaussures
Habitues à rejeter pour préserver une bonne santé des pieds



P 10

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

Les témoignages de madame Sophie Kpekessou, commerçante à son propre compte grâce à Apsef

Ce vendredi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI vous conduit à Lomé, notamment dans le quartier Anfamé pour partager avec vous les témoignages de madame Sophie Kpekessou, qui grâce à l'accompagnement financier du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) est aujourd'hui à son propre compte grâce à son activité de commercialisation de sacs de friperie pour femmes.



Madame Sophie Kpekessou

Lomé, quartier Anfamé, aux abords du marché communément appelé Massalassi, nous retrouvons une dame de la cinquantaine. Malgré son handicap, Sophie n'a pas voulu vivre aux dépens des autres. Elle prend depuis longtemps de nombreuses initiatives qui lui ont permis au fil des ans de pouvoir

joindre les deux bouts. Mais ce qui lui permet d'aller vraiment de l'avant et de se lancer dans une aventure commerciale, c'est bien son expérience avec le FNFI qu'elle raconte aujourd'hui avec fierté mais surtout avec un sentiment de réussite.

" Je veux vraiment remercier le Gouvernement et notamment le Président

de la République qui ont pris l'initiative de mettre en place le FNFI. Grâce à cet instrument, je suis aujourd'hui devenu une personne respectable et honorable. Je vivais avec mon mari jusqu'à sa mort. J'ai un enfant qui est actuellement sur les bancs de l'école. Au fil du temps, j'étais rongé par la pauvreté et la misère.

Je n'avais personne pour me venir en aide jusqu'au jour où j'ai entendu parler du FNFI et j'ai moi aussi décidé de me laisser tenter par l'aventure." Convaincue d'avoir fait le bon choix de se laisser tenter par l'aventure du FNFI, notre interlocutrice met les bouchées doubles pour obtenir le précieux sésame.

Certes, au début, j'avais un peu d'inquiétude, quant à ma capacité de pouvoir exercer une activité rentable et pouvoir rembourser dans les délais, mais j'ai pris peu à peu confiance en moi et je me suis rapprochée d'une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans ma zone. J'ai débuté avec le crédit APSEF de 30.000FCFA. Vous me direz qu'il s'agit d'un petit crédit, mais pour moi c'était assez suffisant pour me permettre de débiter l'achat des sacs de friperie et leur revente. J'ai remboursé tous les 4 cycles du crédit APSEF que j'ai reçu et à l'heure où je vous parle, je suis au stade où j'ai obtenu un crédit de 100.000FCFA. Comme vous le voyez vous-même, grâce cette activité, je ne mendie pas dans la rue, j'arrive à me prendre en charge et à assurer la scolarité de mon enfant. C'est cela l'autonomie dont j'avais besoin et le FNFI m'a permis de l'atteindre."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Cela permettra d'améliorer la gestion de cette épidémie avec un accent particulier sur le Grand Lomé.
« Face à plusieurs facteurs

dont la rentrée scolaire effective cette semaine, celle universitaire prochaine, l'ouverture des lieux de culte et la perspective de

l'ouverture des frontières terrestres, un renforcement de la stratégie de lutte s'avère nécessaire. L'élaboration d'un plan de déconcentration

de la gestion de l'épidémie de la Covid-19 dans la région sanitaire du Grand Lomé, en collaboration avec la

Coordination nationale de la gestion de la riposte (CNGR) vient répondre à cet impératif », précise le communiqué du Conseil des ministres.

Edem D.

Apatridie

La détention d'une identité nationale préoccupe les députés togolais

L'importance de l'appartenance d'un individu à une patrie interpelle les députés togolais. Ceux-ci, en séance plénière mercredi dernier à l'Assemblée nationale, ont examiné le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie, adoptée le 30 août 1961 à New York aux Etats-Unis. Il faut préciser que cette séance a été présidée par le quatrième vice-président de l'Assemblée nationale, l'honorable Pacome Adjourouvi.

L'apatridie est un phénomène qui continue d'avoir des effets néfastes sur la vie de millions de personnes dans le monde, malgré les efforts déployés pour y mettre fin. Un apatride est une personne qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant, qui ne dispose donc pas de patrie et par conséquent est dépourvue de nationalité (confère l'article 1er de la Convention de 1954 sur le statut des apatrides).

Ainsi, malgré le fait que le droit à la nationalité est un droit fondamental qui est la base de la jouissance de nombreux autres droits tel qu'énoncé à l'article 15 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et aussi consacré au plan national par plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par le Togo, il y aurait environ 10

millions de personnes apatrides dans le monde dont 750 000 en Afrique de l'ouest, selon les estimations fournies par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'organisation mandatée par les Nations unies pour traiter des questions de l'apatridie.

Face à cette situation, il était urgent que des mesures idoines puissent être prises par la communauté internationale en vue de lutter efficacement contre l'augmentation du nombre d'apatrides dans le monde. La Convention sur la réduction des cas d'apatridie est composée d'un dispositif de 21 articles. Les députés togolais présents à l'hémicycle mercredi dernier, ont à l'unanimité voté pour que le Togo adhère à cette Convention.

« L'examen de ce texte entre dans la volonté de nos autorités de mettre fin à ce phénomène

qui est contraire aux valeurs humaines. Notre pays doit s'inscrire dans le concert des nations en adoptant ce texte qui entre dans le respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme », a déclaré l'honorable Innocent Kagbara au nom du groupe parlementaire Net/PDP, juste avant le vote final.

L'honorable Adjoyi Kodjotsè adjoint au président du groupe parlementaire UFC, est allé dans le même sens. « La Déclaration universelle des droits de l'Homme inscrit le droit d'appartenir à une patrie parmi les droits fondamentaux de l'Homme. Une meilleure identification des populations, tel que prévu dans notre pays, est un début de solution. Le processus de décentralisation permettra aussi de lutter contre le phénomène ».

« Des millions de personnes demeurent sans nationalité, alors qu'elles sont nées de parents bien déterminés. Cela rejailit sur le cours de leurs vies. L'adhésion de notre pays à ce texte vient à point nommé. Il définit autant de



Vue partielle des députés pendant le vote

mesures nécessaires pour éradiquer ce phénomène. Ce projet de loi touche le destin de tout être humain », a conclu l'honorable Tchitchao Tchallim, adjoint au président du groupe parlementaire Unir.

Le commissaire du gouvernement de son côté est plutôt satisfait. « Notre pays le Togo a souhaité renforcer ses progrès aux bénéfiques des hommes et femmes qui résident sur son territoire. Nous consolidons par l'adoption de ce texte, les droits humains. Cela doit ouvrir la voie à des réflexions sur le futur code des nationalités qui sera bientôt étudié par l'Assemblée nationale », a précisé le ministre des Droits de l'Homme, de la

Formation à la citoyenneté, des Relations avec les institutions de la République, porte-parole du gouvernement. Le président de la séance a le sentiment du devoir accompli. « Pour nous parlementaires, la meilleure façon de montrer notre volonté de réduire et d'éliminer l'apatridie, était de voter favorablement pour l'adhésion de notre pays à cette Convention. Si nous voulons réellement que notre pays soit parmi les premiers à éradiquer l'apatridie dans le monde, il nous faut à la suite de cette autorisation, poursuivre les efforts à tous les niveaux », a affirmé l'honorable Pacome Adjourouvi.

Edem Dadzie

Pêche et gestion des eaux transfrontières

Le gouvernement togolais réaffirme sa volonté de protéger les ressources naturelles

Comme promis par le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, le gouvernement togolais continue de montrer sa volonté de protéger les ressources naturelles. Lors du Conseil des ministres mercredi dernier, deux importants avant-projets allant dans ce sens ont été examinés par le président de la République Faure Gnassingbé, le chef du gouvernement et les membres du gouvernement.



Le président Faure Gnassingbé pendant les travaux

Le Conseil des ministres a examiné l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention internationale pour la conservation des thonidés de l'atlantique adoptée le 14 mai 1966 à Rio de Janeiro. Les thonidés regroupent des espèces de poissons faisant partie des thons, des bonites, des marlins, et les espadons. L'adhésion à cette convention permettra à notre pays d'assurer une gestion durable

des ressources halieutiques et de contrôler les activités de pêche.

Le Togo est un pays côtier qui pratique la pêche. Et, vivant dans un contexte de bradage des ressources naturelles, il est bienvenu de la part du gouvernement de prendre des mesures pour lutter contre ce phénomène dans ses eaux. L'adhésion à cette Convention contribuera également au renforcement de la coopération aux niveaux international,

régional et sous régional en matière de protection et de conservation des ressources halieutiques et de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Le Conseil des ministres a ensuite examiné l'avant-projet de loi autorisant la ratification de la Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du bassin du Mono, signé le 30 décembre 2014 à Cotonou. Ce projet de loi vise à assurer un développement intégré et durable du bassin du Mono, en étroite collaboration entre le Bénin et le Togo. Par ailleurs, la création de l'Autorité du bassin du Mono (ABM) permettra de doter ce bassin d'un cadre juridique et institutionnel de gestion transfrontalière de ses ressources en eau. L'adhésion du Togo à la Convention des Nations unies sur les eaux transfrontières, dont le processus devrait être à terme, permettra aussi de renforcer la gestion d'un fleuve comme le Mono.

E. Dadzie

Lutte contre la Covid-19 au Togo
La situation dans le Grand Lomé interpelle le gouvernement

La lutte contre le coronavirus dans notre pays connaît des fortunes diverses au fur et à mesure que le temps passe. La zone du Grand Lomé est devenue l'attraction du moment. Des mesures supplémentaires sont prises en Conseil des ministres pour circonscrire le mal.

Ces dernières semaines, les localités de l'intérieur du pays souffrent de moins en moins de la maladie. Et c'est paradoxalement, le moment que choisissent les communes du Grand Lomé pour s'illustrer négativement. Si à ce jour, le nombre des contaminations évolue de façon exponentielle au niveau national, cela est dû à la situation dans le Grand Lomé. Le Coordinateur de la riposte, le professeur-colonel Djibril Mohaman, a commencé à tirer sur la sonnette d'alarme il y a quelques semaines.

Ses plaintes semblent avoir enfin reçu un écho favorable. Le gouvernement décide de prendre le taureau par les cornes. Le Conseil des ministres a décidé de la réorganisation des acteurs pour une meilleure coordination de la riposte. Cela permettra d'améliorer la gestion de cette épidémie avec un accent particulier sur le Grand Lomé.

« Face à plusieurs facteurs dont la rentrée scolaire effective cette semaine, celle universitaire prochaine, l'ouverture des lieux de culte et la perspective de l'ouverture des frontières terrestres, un renforcement de la stratégie de lutte s'avère nécessaire. L'élaboration d'un plan de déconcentration de la gestion de l'épidémie de la Covid-19 dans la région sanitaire du Grand Lomé, en collaboration avec la Coordination nationale de la gestion de la riposte (CNGR) vient répondre à cet impératif », précise le communiqué du Conseil des ministres.

TM

REQUETE

**A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE**

LOME

A la requête de **CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO SA**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital Social de **DOUZE MILLIARDS CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS (CFA.12.500.000.000)**, Société de Droit Togolais, enregistrée en 2013 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 2013 B 712, ayant son siège social à Lomé, Boulevard du 13 Janvier BP. 4032 Lomé-Togo Tél. (00228)22-20-82-82 / 22-20-84-85 / www.coris-bank.com agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général **Monsieur Alassane KABORE**, demeurant et domicilié audit siège

Assistée de **Maître Foli Jean DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers, 01 B.P. 472 - Tél. : (00228) 22-20-60-01/23-36-62-01 - Fax : (00228) 22-20-60-02, e-mail : fdosseyc@hotm.com, Lomé-TOGO en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites;

A
L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER,
MONSIEUR LE PRESIDENT:

Que dans le cadre de leurs relations d'affaires, elle a eu à octroyer au Sieur **BOHM Siva Jojo**, promoteur et propriétaire des Etablissements « SIVAP SHOP » une convention de compte courant avec ouverture de crédit à court terme, d'un montant de 7.000.000FCFA;

Que pour sûreté et garantie du remboursement dudit prêt, **Monsieur SAKPONOU Komla**, a affecté en hypothèque au premier rang au profit de l'exposante et jusqu'à concurrence de **NEUF MILLIONS DE FRANCS (CFA 9.000.000)** son immeuble objet du titre foncier N°30.488 RT;

Que curieusement, non seulement les engagements pris par Sieur **BOHM Siva Jojo**, promoteur et propriétaire des Etablissements « SIVAP SHOP » relativement au paiement de sa dette vis-à-vis de l'exposante n'ont pas été respectés, mais qu'il ne répond plus à l'adresse connue;

Qu'ainsi à ce jour, il reste devoir à la **CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO SA** en principal une somme de **NEUF MILLIONS SEPT CENT QUARANTE ET UN MILLE SOIXANTE ET UN FRANCS (CFA 9.741.161)**

①

Que le compte courant ouvert dans les livres de la requérante n'enregistrant plus de mouvement, elle s'est trouvée dans l'obligation de clôturer ledit compte;

Que cependant la requérante éprouve de sérieuses difficultés pour notifier ladite clôture de compte au débiteur qui est introuvable, et les portes des Etablissements fermées. (Voir PV du 13 Octobre 2020 et l'extrait du RCCM).

Que cependant aux termes des dispositions de l'article 58 portant Code de Procédure Civile Togolais, « lorsque la partie destinataire n'a domicile ni résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désignée par le Juge »;

Qu'il y a lieu autoriser la requérante à faire publier la lettre de clôture de compte courant dont s'agit dans l'une des périodiques de diffusion nationale ou locale et ce conformément à l'article 58 portant Code de Procédure Civile Togolais;

C'EST POURQUOI,

La requérante sollicite qu'il vous plaise Monsieur le Président bien vouloir prendre une ordonnance à cet effet.

**SOUS TOUTES RESERVES
ET CE SERA JUSTICE**

Presentée à Lomé, le 20 Octobre 2020

Pour l'exposante,

LE CONSEIL




②

ORDONNANCE N° 543/2020

Nous **Amenyo Kudzo AKUATSE**, Président du Tribunal de Commerce de Lomé;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés suffisamment justifiés;

Vu les pièces jointes notamment :

- Copie de la Convention de compte courant date du 29 Décembre 2017;
- Procès-verbal de recherches infructueuses en date à Lomé du 13 Octobre 2020;
- Attendu que la demande de la **CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO SA** est fondée, qu'il y a lieu d'y faire droit;

En conséquence,

Vu l'article 58 portant Code de Procédure Civile Togolais;

Autorisons la requérante à faire publier dans le journal **TOGOMATIN** copie de la lettre de clôture juridique de compte adressée au Sieur **BOHM Siva Jojo**, promoteur et propriétaire des Etablissements « SIVAP SHOP ».

Disons que la présente ordonnance est exécutoire sur minute et avant enregistrement et qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Fait en notre Cabinet au Palais
de Justice de Lomé, le 22 OCT 2020

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL




Amenyo Kudzo AKUATSE

③



La Banque Autrement

Monsieur BOHM Koffi Siva Jojo
Promoteur des ETS SIVAP SHOP
Tel 90 03 55 35/ 90 09 11 40
Lomé- Togo

Lomé, le 09 septembre 2020

Nos réf : 543/2020/DAJC/DG/CBI-TG

Objet : clôture juridique du compte
Monsieur.

Nous constatons avec regret que toutes nos démarches en vue du recouvrement amiable de notre créance sont restées vaines. Aussi notre lettre en date du 15 juillet 2019 qui vous a été signifiée par exploit d'huissier le 25 juillet 2019, par laquelle nous vous invitons pour l'arrêté contradictoire du solde de votre compte N° 00386924101-74, est restée sans aucune suite à ce jour.

Nous vous informons que nous procédons ce jour, à la clôture juridique de votre compte et rendons ainsi exigible la totalité de notre créance arrêtée à la somme en principale et intérêts de **NEUF MILLIONS SEPT CENT QUARANTE ET UN MILLE CENT SOIXANTE ET UN (9 741 161) F CFA.**

Nous vous demandons en conséquence de nous couvrir immédiatement de la totalité de cette somme dès réception de la présente.

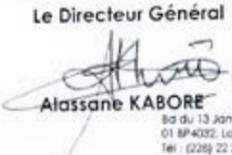
A défaut, nous serons dans l'obligation d'entamer une procédure judiciaire de recouvrement de notre créance dont les frais et honoraires seront à votre charge et s'ajouteront aux sommes dont vous êtes déjà redevables.

Par ailleurs, les pénalités prévues seront appliquées à vos engagements qui continuent à être productifs d'intérêt au taux conventionnel majoré de la taxe sur les activités financières (TAF) pour venir en augmentation du montant de notre créance ci-dessus arrêtée.

A cet égard, à partir de ce jour, veuillez noter que vous ne pouvez plus disposer de nos caisses sauf à y opérer un versement tendant à l'apurement de notre créance et vous enjoignons à nous restituer sans délai tous nos moyens de paiement mis à votre disposition et dénonçons ce jour tout avis de prélèvement de toutes sortes domiciliés à nos caisses.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour **CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO**
Le Directeur Général




Alassane KABORE

CORIS BANK INTERNATIONAL SA avec Conseil d'Administration au capital de 12 500 000 000 F CFA.
RCCM : TG LOM 2013 B 712
NIF : 100210995
Code Swift : CORITG2G

80 du 13 Janvier, Quartier Bègato
01 BP 4032, Lomé - Togo
Tél : (228) 22 20 82 82 - Fax : (228) 22 20 64 85
Email: corisbank-tg@coris-bank.com
Site web: www.corisbank.tg

④

Uemoa**Avec 25,1%, le Togo a le taux de bancarisation strict le plus élevé de la région**

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a rendu public son rapport annuel sur la situation de l'inclusion financière dans l'Uemoa pour le compte de l'année 2019. D'après ce rapport, le Togo a le Taux de bancarisation strict (TBS), le plus élevé de l'Union économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Uemoa).

Dans l'Union, le Taux de bancarisation strict a connu une hausse de 0,8 point de pourcentage. Il est passé de 17,2% en 2018 à 18% en 2019. Le pays ayant le TBS le plus élevé dans l'Union est le Togo avec 25,1%. Le pays est devant le Bénin (24,8%), le Burkina Faso (23,2%) et la Guinée-Bissau (20,3%). Le Niger affiche quant à lui un taux de bancarisation strict de 6,8%.

En termes de progression par pays, le taux de bancarisation strict a augmenté de 9,5 points de pourcentage en Guinée-Bissau. Suivent la Côte d'Ivoire avec +1,3 point de pourcentage et le Burkina Faso avec +0,9 point de pourcentage.

Selon la Bceao, la hausse du Taux de bancarisation strict dans l'Union « est essentiellement imputable à l'augmentation de 9,0% du nombre de particuliers titulaires de comptes auprès des banques, au cours de la période sous revue. En effet, le taux d'utilisation des services bancaires est ressorti à 15,6% en 2019. Les caisses nationales d'épargne et les services financiers postaux contribuent modérément à l'inclusion financière des populations ».

Toutefois, l'institution relève que beaucoup de comptes sont restés inactifs en 2019, malgré des efforts consentis pour renforcer l'utilisation des services bancaires, d'où la nécessité pour les banques d'adapter les services proposés aux

besoins des populations. Les travaux en cours pour la révision du cadre réglementaire devraient favoriser la diversification de l'offre de services bancaires et contribuer à l'amélioration de la bancarisation dans l'Union, ajoute le rapport.

Taux de bancarisation élargi (TBE)

Le taux de bancarisation élargi a lui aussi connu une progression dans la région. Avec la prise en compte des utilisateurs des services de microfinance, il est passé de 38,3% en 2018 à 39,7% en 2019, soit une hausse de 1,4 point de pourcentage. Ces chiffres s'expliquent par la faible progression du taux d'utilisation des services de microfinance, qui est ressorti à 21,7% en 2019 contre 21,1% en 2018.

Le Togo a enregistré le TBE le plus élevé dans la région (78,5%), devant le Bénin (72,2%), le Sénégal (52,0%) et le Burkina (43,4%). Selon la Bceao, les performances enregistrées dans ces pays au niveau du secteur de la microfinance s'expliquent notamment par les politiques et les programmes de développement, qui ont été mis en place au cours des dernières années. Ces politiques ont permis aux populations, traditionnellement exclues du système bancaire, de bénéficier des services financiers. Le Niger, avec un TBE de 16,5% en 2019, apparaît comme le pays de l'Union ayant réalisé la plus faible performance en la

matière.

Les évolutions les plus significatives sont observées en Guinée-Bissau (+9,5 pp), au Togo (+5,2 pp), au Bénin (+2,2 pp) et en Côte d'Ivoire (+2,0 pp).

« Toutefois, ces performances sont relativement faibles, comparées aux évolutions observées au cours des dernières années. La restructuration du secteur de la finance décentralisée devrait davantage contribuer à la promotion d'une inclusion financière durable. A cet égard, les opportunités offertes par les nouvelles technologies devraient permettre d'élargir l'accès des populations aux services financiers, notamment celles vivant dans les zones rurales et censées être plus proches des institutions de microfinance », précise la Bceao.

Pour rappel, le Taux de bancarisation strict mesure le pourcentage de la population adulte détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le Trésor. Quant au taux de bancarisation élargi, il évalue le pourcentage de la population adulte titulaire de comptes dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le Trésor, auquel s'ajoute celui des détenteurs de comptes dans les institutions de microfinance.

Félix Tagba

Finance**Une lettre de recadrage budgétaire pour réorienter les ambitions du gouvernement**

Le mercredi 4 novembre en Conseil des ministres, le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya a présenté une communication relative à l'environnement économique international, régional et national. Face à la pandémie du coronavirus qui frappe les économies, il est important de réorienter les priorités du gouvernement.



Sani Yaya

Ainsi, une lettre de cadrage budgétaire permettra de donner des orientations et des mesures efficaces pour répondre aux attentes de la population togolaise. Les orientations du gouvernement portent sur différents secteurs comme l'agriculture, la santé, l'éducation, la sécurité, l'énergie, l'eau, l'économie numérique et la protection sociale.

« Les priorités du budget 2021 portent sur les engagements qui ressortent de la feuille de route du gouvernement. Egalement la budgétisation sensible au genre et à l'équité sera poursuivie dans le processus budgétaire de 2021, afin de concrétiser la mise en œuvre de la Politique nationale genre (PNG) », indique le communiqué du Conseil des ministres.

Rappelons que d'après les prévisions, les recettes budgétaires pour l'année 2021 devraient connaître une baisse par rapport à 2020. En 2021, les recettes budgétaires s'élèveraient à 842,9 milliards de francs CFA en diminution de 2,7 % par rapport à 2020. Et de 887,7 milliards de francs CFA et 903,5 milliards de francs CFA respectivement en 2022 et 2023. Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèveraient à 1117,7 milliards de francs CFA en 2021, contre 1129,6 milliards de francs CFA en 2020. Elles sont projetées à 1084,3 milliards de francs CFA en 2022 et à 1061,2 milliards de francs CFA en 2023, soit une régression moyenne de 2,6% sur la période.

Félix T.

Rapport annuel 2019**La BOAD félicite le Togo pour les progrès réalisés**

Dans son rapport annuel 2019 publié lundi, la Banque ouest africaine de développement (BOAD) a salué les efforts fournis par le Togo ces dernières années dans plusieurs domaines. Le Togo fait partie des pays de la région qui ont bénéficié du soutien de l'institution.

Le Togo a bénéficié d'un décaissement de 465,7 milliards FCFA en 2019. Ce montant a permis de financer des projets dans des domaines publics et privés comme la sécurité alimentaire, les infrastructures, le développement rural, la banque et finance, le commerce, l'hôtellerie...

Parmi les projets financés par l'institution dans le domaine des infrastructures et

d'assainissement, on peut citer l'aménagement et le bitumage du tronçon Katchamba-Sadori de la RN7 pour un montant de 20 milliards de FCFA. Un financement de 7 milliards FCFA a été accordé au Togo pour la construction d'une centrale thermique photovoltaïque de 30 Mwc à Blitta.

Le pays a bénéficié d'autres accompagnements en vue de l'opérationnalisation, de l'accréditation de la banque

auprès des mécanismes financiers de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). C'est le cas du projet de relèvement du niveau de résilience des acteurs vulnérables du secteur agricole de Mandouri au Togo (10 millions USD), où les diligences sont en cours en vue de la prise en compte des observations du Fonds d'Adaptation sur le document.

La BOAD salue les autres progrès réalisés par le Togo dans le domaine social comme l'accès des populations aux services



Le siège de la BOAD à Lomé au Togo

sociaux de base (éducation, santé, eau potable et assainissement, etc.). C'est le constat fait d'ailleurs par le rapport de synthèse de l'évaluation de performance du portefeuille-pays de projets publics non marchands financés au Togo, sur la période 2000-2015 qui a été soumis au Conseil d'administration de la Banque en 2019.

Avec Autogo.tg

Projet FSB

La communauté de Todomé réceptionne un forage photovoltaïque

Grâce à l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), la communauté de Todomé, localité située dans le Bas-Mono, dispose d'un forage photovoltaïque. La réception provisoire de l'ouvrage a été faite dans l'enthousiasme par cette communauté ce 29 octobre 2020, sous la supervision du personnel de l'Anadeb et sous le contrôle de la Direction régionale de l'hydraulique de la région Maritime.

Le coût total brut de réalisation de l'ouvrage est estimé à 16 377 143 francs CFA.

Deux poly tanks de 5 000 litres chacun drainent de l'eau à trois bornes fontaines installées de part et d'autre de la superstructure dont le fonctionnement est alimenté par l'énergie solaire.

Cet ouvrage fait partie des 24 microprojets en cours de réalisation, dans la région Maritime, dans le cadre du projet togolais de Filets

sociaux et services de base (FSB).

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 19,2 milliards de francs CFA, le projet Filets sociaux et services de base est piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base dans 200 communautés pauvres ciblées sur toute l'étendue du territoire national.

L'objectif de la composante 1, infrastructures socio-économiques de base, du projet FSB est de



Réception de l'ouvrage

soutenir la réhabilitation et la construction d'infrastructures de base dans les communautés

ciblées, ce qui permettra d'accroître l'accès aux services socio-économiques afférents.

Rappelons que la réception définitive de l'ouvrage sera faite dans un an.

La rédaction

Finances - infrastructures - PND

L'Assemblée nationale vote l'adhésion du Togo à l'AIB et à l'AFC

Lors de la 9e séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année 2020, tenue hier 05 novembre 2020, l'Assemblée nationale togolaise a étudié et adopté les adhésions du Togo aux statuts de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIB) et à l'accord portant établissement de la société financière « Africa Finance Corporation (AFC) ». Présidée par le 4e vice-président, Me Yaovi Adjourouvi, avec la présence des élus du peuple et du commissaire de gouvernement, le ministre Sani Yaya, cette plénière a ouvert la voie au gouvernement d'aller vers plus de développement des institutions financières et d'infrastructures puis la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PND.

Les travaux ont consisté, en un premier temps, à tabler sur le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo aux statuts de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIB), adopté le 29 juin 2015 à Pékin (Chine). En effet, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIB) est une institution financière multilatérale de développement créée pour répondre aux besoins croissants dans le domaine des infrastructures des États membres.

L'AIB a pour but de mobiliser les ressources complémentaires nécessaires permettant d'éliminer les difficultés financières que connaissent les pays les moins avancés et de compléter l'action des banques multilatérales de développement existantes. Pour ce faire, l'AIB favorise le développement économique durable, la création de la richesse et l'amélioration de la connectivité des infrastructures des États membres en investissant dans ce domaine et d'autres secteurs productifs.

Elle ambitionne également de promouvoir la coopération et le partenariat en vue de relever les défis de

développement, en agissant en étroite collaboration avec d'autres institutions multilatérales et bilatérales poursuivant les mêmes objectifs. Ainsi, l'adhésion du Togo aux statuts de l'AIB lui permettra de mobiliser des ressources financières additionnelles nécessaires à la réalisation des projets et programmes inscrits dans le Plan national de développement (PND/2018-2022).

Au regard de l'insuffisance d'investissement dans le secteur des infrastructures de développement en Afrique, des institutions financières et hommes d'affaires africains ont décidé de créer l'« Africa Finance Corporation (AFC) ». Le gouvernement togolais a donc soumis à l'hémicycle, le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à l'accord portant établissement de la société financière dénommée « Africa Finance Corporation (AFC) », adopté le 28 mai 2007 à Lagos au Nigeria.

L'adhésion du Togo à l'accord portant établissement de l'AFC permettra au pays de mettre en symbiose l'AFC et les banques, les institutions financières locales et les partenaires des secteurs public et privé pour concevoir

financer et réaliser des projets d'infrastructures de développement. Elle permettra également au Togo de bénéficier des rendements concurrentiels, d'accéder au prêt à taux largement concessionnel, au réseau des partenaires de l'AFC, à son expertise ainsi qu'aux avantages compétitifs dans ses secteurs d'intervention.

Africa Finance Corporation (AFC) pourra également aider le Togo à mobiliser des ressources substantielles pour le financement du PNUD, notamment l'axe 1 relatif à la mise en place d'un hub logistique d'excellence pour le commerce international.

« Je voudrais, au nom du gouvernement et en mon nom propre, vous exprimer nos sincères gratitude pour avoir voté les deux lois qui s'inscrivent dans les efforts que le gouvernement ne cesse de déployer... Permettez-moi de saluer la qualité du travail effectué en commission. Par ce vote, vous venez de donner au gouvernement un outil juridique supplémentaire », a déclaré le commissaire du gouvernement, Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances.

Attipoe Edem Kodjo

Espace maritime

Le poids du port de Lomé confirmé

Le Port autonome de Lomé (PAL) figure encore une fois parmi les meilleurs ports en Afrique. Le classement 2019 des ports à conteneurs en Afrique effectué par « Lloyd's List » et « Container Management », place le Port autonome de Lomé à la 5e place au plan continental et la première dans la sous-région ouest-africaine, apprend-on des confrères de 24 heures info.



Aperçu du port de Lomé

Avec 1,5 million d'Equivalentes vingt pieds (EVP), une unité approximative de mesure des terminaux et navires. Le port de Lomé permet au Togo de conforter sa place dans la sphère maritime en Afrique et dans la sous-région en particulier. Cet espace maritime représente pour le Togo, un véritable atout stratégique côtier. Principal canal d'échanges du pays avec l'extérieur, le Port autonome de Lomé est au service de l'économie nationale et de celle de la sous-région ouest africaine depuis 1967, année de sa mise en service.

Si le port de Lomé a connu ces dix (10) dernières années, une mutation progressive de ses infrastructures, qui s'affichent, aujourd'hui, comme les plus modernes de la sous-région ouest africaine, cette performance est la résultante d'une volonté politique affirmée, qui a su allier discrétion et efficacité dans sa stratégie d'attrait de capitaux.

Attipoe Edem Kodjo

tm TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
Agence conseil et communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ? Vous avez besoin d'une communication dans le journal TOGOMATIN ?

Contactez notre équipe exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Anade 139, Abomey-Gaké, Dédougou
Téléphone : 20 90 47 73 / 92 73 00 00

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FILLO»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com
 Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 26 /10/ au 02 /11/ 2020

HANOUKOPE	Av. N. Marche	22 21 01 15
STE RITA	Doulassamé	22 20 90 16
KPEHENOU	H. - BOIGNY	22 21 32 24
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
ADJOLOLO	58, Rue FJ S.	22 21 05 13
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
SOURCE DE VIE	Protestant	22 22 45 71
ST KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
STE MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
LA PROSPERITE	Bd Eyadéma	70 44 86 96
GBEZE	Bd Jean Paul II	22 26 32 61
BAH	EPP Hédzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Hédzranawé	22 26 19 73
PEUPLE	Marché NUKAFU	22 26 84 22
DEO GRATIAS€	KEGUE	96 80 08 93
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorrobar	22 70 06 90
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAI	Face ESTAO	22 51 44 25
ENOULI	Agbalépédogan	22 25 90 68
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
VOLONTAS DEI	Avédji	70 42 23 60
BETANIA	Totsi-Glenkomé	96 80 10 11
LA GRACE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
CLEMENCE	CEET d'Agoè	70 19 35 35
NABINE	Agoè Anomé	93 36 26 26
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	96 80 10 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
A DIEU LA GLOIRE	Légbassito	93 26 36 00
TAKOE	CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
SANGUERA	Sanguéra	99 90 89 72
GANFAT	AGOE DALIKO	70 22 15 15
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Blagues

On a pris le bus à Lomé pour aller à Dapaong. À bord, il y avait une vieille de plus de quatre-vingts ans. Elle a dit au chauffeur: "arrête toi à Sotouboua" Le chauffeur lui dit "OK ! Arrivé à Sotouboua il faut me rappeler" Mais quelques heures plus tard, la vieille s'endormit dans le bus. Arrivé à Aledjo, elle dit au chauffeur: "Rappelle toi mon fils, n'oublie pas Sotouboua hein" Quoi ? S'écria tout le monde dans le bus, Sotouboua est déjà derrière nous à plus de 80 kilomètres. La vieille dame se mit à pleurer et à grelotter. Pris de compassion pour elle, tout le monde s'accorda pour que le chauffeur rebrousse chemin et la déposer à Sotouboua, ce que le chauffeur accepta malgré lui. Arrivé à Sotouboua, la vieille dame sortit de son sac une boîte de produits pharmaceutiques, se servit quelques comprimés et dit au chauffeur: "On peut continuer à Dapaong maintenant. C'est ma fille qui m'a dit qu'arrivée à Sotouboua je devais prendre mes comprimés"... Imaginez la suite de cette histoire et surtout la réaction des passagers du Bus

Une femme est en train de servir le repas à son mari à une cérémonie de mariage
 une autre femme dit: c'est bon il n'aime pas beaucoup de sauce.

Discuter les implications, les complications et les répercussions des propos de cette femme.

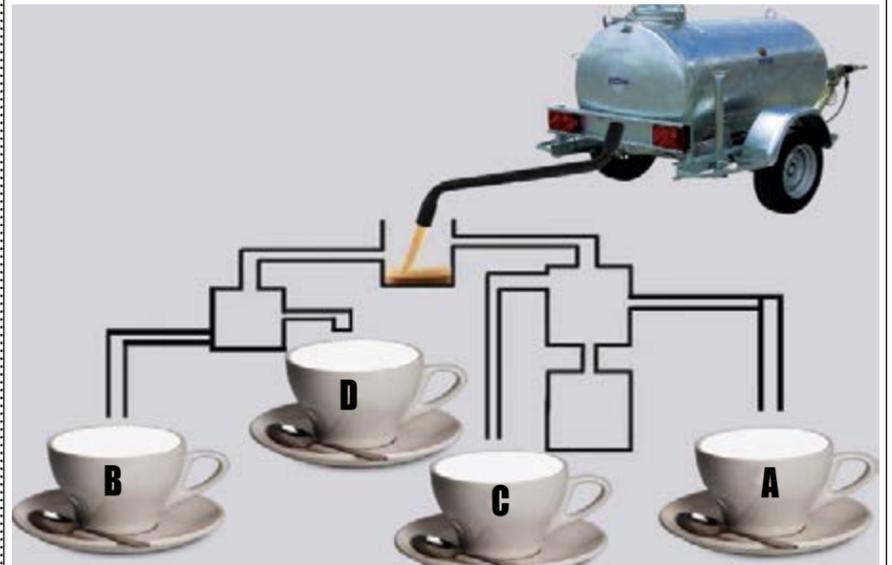
Débat du Jour

Un gar a vendu sa moto de 850.000fr à 250.000fr après 4 mois d'utilisation pour pouvoir payer l'intervention chirurgicale de sa copine enceinte de deux mois. Après l'accouchement, la fille dit que le bébé n'est pas de lui et Il me demande conseils. je lui dis quoi?

Pensée du Jour

N'attend rien du hasard ni d'autrui car si le partage doit être fait par un être humain tu n'auras jamais ta part, sache que c'est l'homme qui fabrique de l'argent mais c'est Dieu qui le partage. Bon réveil et bn début de semaine.
 Que l'Amour soit notre bouclier

Quelle tasse sera remplie en premier?



Photos du jour



Commentez la photo ci-dessus

Musique togolaise / Mesko Roméo Tellah-Tagan

Un jeune modèle dans le slam game

Artiste slameur, Roméo Tellah-Tagan est bien connu dans le monde de la littérature et de la musique au Togo. On peut bien être dans un trou méconnu de tous, mais le travail bien fait est une lumière qui finit par nous conduire au-devant de la scène. Sacré premier prix au concours « UN 75 », Roméo Tellah-Tagan alias Mesko est un jeune parolier dont le talent ne laisse personne indifférent.



Mesko Roméo Tellah-Tagan

Né en janvier 1998 à Tsevié dans la préfecture du Zio,

de son vrai nom Roméo Tellah-Tagan, Mesko est un artiste slameur, auteur

compositeur et interprète togolais. On ne saurait dire s'il a choisi le Slam ou si c'est

ce dernier qui l'a choisi. Ce qui est visiblement clair est cette harmonie entre les mots et Mesko.

Amoureux de la poésie et de l'écriture, on comprendrait encore mieux le penchant de Mesko pour le slam. Cependant, l'histoire d'amour entre Mesko et le slam pourrait s'apparenter à un « coup de foudre », puisque le rêve de Mesko n'avait jamais été de faire la musique encore moins le slam. « Je ne saurai dire pourquoi le slam. Je me suis retrouvé dedans, je m'y suis plu et j'ai continué », dévoile-t-il à nos confères de « Musiq press ».

La présence de Mesko ne laisse jamais indifférent. Dans les spectacles artistiques ou dans les dédicaces de livre, il est ce jeune qui crée une ambiance euphorique avec sa voix roc, imposante, à la fois cassée et suave.

Selon une de ses connaissances, Mesko est un taquin qui aime faire sourire ses proches. « Mesko est un artiste très talentueux et grand parolier. Je l'ai rencontré au cours des Régionales du Livre 2019. Les quelques semaines que j'ai eu à passer avec lui, je dirai qu'il est un mec souriant taquin près à tout pour divertir et faire sourire ses proches », avoue Aimée.

Dans le slam ou encore dans l'écriture, il faut se l'avouer, Mesko est un modèle. Il dit être un « Choco garçon cinq étoiles » (CGCE). De toute façon, son sourire et son bagage intellectuel peuvent

faire fondre un sapiosexuel. Représentant le Togo à la coupe d'Afrique de slam-poésie au Tchad, le jeune slameur a un parcours assez riche en apprentissage et en découverte.

Membre de l'association Slam Is love (qui organise la Journée internationale du slam, Fafa slam festival, etc.), et responsable de la coordination des spectacles lors de la première édition de la Foire Internationale du livre de Lomé en 2017, il a été porté, au début 2019, au poste de chargé des animations culturelles au « Club Le Littéraire ».

Le jeune Mesko est auteur de plusieurs singles. Notamment, « Ma petite amie », « Il y a de ces soirs » feat Jeff Eusébio, « Instants Saveurs »... « Un enfant » feat DaouD & Sosthène. Roméo Tellah-Tagan a aussi la casquette de formateur en technique d'écriture et performance poétique.

Champion national du slam Togo 2018, Mesko a remporté également en 2019, le prix de la « Meilleure découverte aux All Music Awards » en 2019.

Sa composition « Venez », a séduit le jury lors du concours « UN 75 » lancé par les Nations unies à l'endroit des artistes de la musique, de la littérature et des arts visuels et numériques. En effet, Mesko a raflé le premier prix à ce concours dont le thème : « Le monde que nous voulons en 2045 ».

Nadia Edodji

LIRE

« **Le manuscrit retrouvé** » de Paulo Coelho. Ed Flammarion. 2013 Pp 188-190

« ...L'homme vend son magasin et s'en va. Il devient solitaire et amer, pensant qu'il ne pourra plus jamais faire confiance à personne. Il est vrai qu'il y a des vases qui se brisent le pacte de loyauté a été détruit. Dans ce cas, mieux vaut balayer les débris et les jeter à la poubelle, parce que ce qui a été brisé ne sera jamais plus comme avant. Mais d'autres fois, le vaisselier se fend à cause de phénomènes étrangers aux desseins

humains: il peut s'agir d'un tremblement de terre, d'une invasion ennemie, de la négligence de quelqu'un qui est entré dans le magasin sans bien regarder partout. Hommes et femmes s'accusent les uns les autres du désastre. Ils disent: « Quelqu'un aurait dû voir ce qui allait arriver. » Ou alors: « Si j'avais été responsable, ces problèmes auraient été évités. » Rien n'est plus faux. Nous sommes tous prisonniers dans les sables du temps, et nous n'avons aucun contrôle sur ces événements. Le temps passe, ce vaisselier qui s'est brisé

est réparé. D'autres vases qui luttèrent pour trouver leur place dans le monde sont placés là. Le nouveau patron du magasin, comprenant que tout est passager, sourit et se dit: « La tragédie m'a offert une opportunité et je tâcherai de la mettre à profit. Je découvrirai des œuvres d'art dont je n'ai jamais imaginé l'existence. » La beauté d'un magasin de vases de porcelaine réside dans le fait que chaque pièce est unique. Mais quand elles sont placées les unes à côté des autres, elles montrent l'harmonie et reflètent ensemble la sueur du potier et l'art du

peintre. Chaque œuvre d'art ne peut pas dire: « Je veux être quelque part en évidence et je sortirai de là. » Parce qu'au moment où elle tenterait de le faire, elle se transformerait en un monceau de pièces cassées, sans aucune valeur. Et ainsi sont les vases, et ainsi sont les hommes, et ainsi sont les femmes. Et ainsi sont les tribus, et ainsi sont les bateaux, et ainsi sont les arbres et les étoiles. Quand nous comprendrons cela, nous pourrons nous asseoir à la fin de l'après-midi à côté de notre voisin, écouter avec respect ce qu'il a à dire et dire ce qu'il

doit entendre. Et aucun de nous deux ne tentera d'imposer ses idées à l'autre. Au-delà des montagnes qui séparent les tribus, au-delà de la distance qui sépare les corps, il existe la communauté des esprits. Nous en faisons partie, et là il n'y a pas de rues peuplées de mots inutiles, mais de grandes avenues qui rapprochent ce qui est éloigné, même si de temps en temps on doit les réparer à cause des dommages que le temps a causés. Ainsi, l'amant qui revient ne sera jamais regardé avec méfiance, parce que la loyauté a accompagné ses pas... »

Usage des médicaments

Quelles mesures pour empêcher l'apparition de résistance aux antimicrobiens ?

La résistance aux antimicrobiens est un phénomène qui gagne du terrain. Et ce n'est pas dans l'intérêt de la promotion de la santé publique. Quelles mesures pour réduire, voire mettre fin à ce phénomène ? Dans le cadre de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, du 18 au 24 novembre prochain, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) identifie les raisons qui engendrent cette résistance.

**Des antimicrobiens**

Chaque année, la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens a pour but de mieux faire connaître le phénomène mondial de résistance aux antimicrobiens et encourager le grand public,

les personnels de santé et les décideurs à empêcher l'apparition de résistances aux antimicrobiens et pour que ces dernières ne gagnent du terrain.

À mesure que la résistance s'étend à un plus large

éventail de médicaments, les autorités sanitaires internationales ont élargi la portée de cette campagne, des antibiotiques à tous les antimicrobiens. Le thème retenu par le secteur de la santé humaine pour la Semaine mondiale 2020 est, « Unis pour préserver les antimicrobiens ».

Les signes qu'une résistance aux antimicrobiens est en cours

La résistance aux antimicrobiens survient lorsque les bactéries, les virus, les champignons et les parasites résistent aux effets des médicaments. De ce fait, les infections courantes deviennent plus difficiles à traiter et le risque de propagation des maladies, de forme grave des infections et de décès augmente.

De multiples facteurs, parmi lesquels l'utilisation excessive de médicaments chez l'être humain, pour le bétail et l'agriculture, ainsi que le manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à

l'hygiène, ont amplifié la menace que représente la résistance aux antimicrobiens dans le monde entier.

L'usage abusif ou excessif d'antimicrobiens chez l'homme, l'animal et les plantes

L'usage excessif ou abusif d'antimicrobiens chez l'homme, l'animal et les plantes est le principal moteur du développement d'infections pharmacorésistantes. Les mauvaises pratiques en matière de prescription médicale ainsi que l'observance du traitement par les patients y contribuent également. Par exemple, les antibiotiques tuent les bactéries, mais ils ne peuvent pas éliminer les infections virales telles que le rhume et la grippe. Souvent, ils sont mal prescrits pour ces maladies, ou pris sans contrôle médical approprié. En outre, on constate souvent une utilisation excessive des antibiotiques chez les animaux d'élevage et dans l'agriculture.

à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène tant pour l'homme que pour l'animal

Le manque d'eau potable et d'assainissement dans les établissements de soins de santé, les fermes et les milieux communautaires ainsi que la prévention et le contrôle inadéquats des infections favorisent l'émergence et la propagation d'infections pharmacorésistantes.

Covid-19

La consommation abusive d'antibiotiques pendant la pandémie de Covid-19 pourrait conduire à une émergence et à une propagation accélérée de la résistance aux antimicrobiens. La Covid-19 est due à un virus, et non pas à une bactérie et, par conséquent, les antibiotiques ne doivent pas être utilisés comme moyen de prévention ou de traitement des infections virales à moins que des infections bactériennes ne soient également présentes.

Le manque d'accès**Edem Dadzie****Chaussures****Habitudes à rejeter pour préserver une bonne santé des pieds**

Nos pieds sont une partie de notre corps que nous avons tendance à négliger et à malmenager. Pourtant, les pieds sont à la base de notre squelette. Ils nous soutiennent et peuvent provoquer de nombreux problèmes lorsqu'ils ne sont pas bien soignés sur le long terme. La façon dont nous choisissons et utilisons nos chaussures est directement liée à leur santé. Il est temps de limiter les erreurs et de remettre les pieds à l'honneur.

**Une habitude à rejeter****Erreur n°1 : porter des talons trop hauts**

Des talons trop hauts poussent le pied vers l'avant, exerçant une forte pression sur les orteils. En les portant, les jambes doivent aussi compenser pour vous aider à marcher. Vous augmentez ainsi les

risques de développer des affections douloureuses comme la fasciite plantaire (inflammation de la plante du pied), des oignons (déviation osseuse) et des éperons calcanéens (excroissance pointue sur l'os du talon). Limitez-vous à quelques centimètres de talon pour

prévenir les douleurs et respecter au mieux votre morphologie : 3,5 à 4 cm chez la femme et de 1,5 à 2 cm chez l'homme. Les talons aiguilles type stilettos sont à proscrire au quotidien. Préférez les porter le temps d'une soirée.

Erreur n°2 : porter la même paire non-stop

Si vous êtes déjà tombé « amoureux » d'une paire de chaussures, vous connaissez cette envie de la porter sans arrêt. Mais ce n'est pas une bonne idée. Porter les mêmes chaussures tous les jours indique que vous utilisez constamment les mêmes parties du pied pour vous soutenir et marcher. Essayez de trouver d'autres paires de chaussures confortables et variez-les au cours de la semaine.

Erreur n°3 : porter des chaussures trop vieilles

Quand les chaussures sont vieilles et usées, elles risquent d'incliner le pied et peuvent provoquer des douleurs qui remontent jusqu'aux hanches et au dos. Pensez à changer vos

chaussures de sport environ tous les six mois.

Le cuir est un matériau idéal. Souple et respirant, le cuir permet de bons échanges thermiques et évite, contrairement au synthétique, la macération du pied. Par ailleurs, une chaussure en cuir assure un bon maintien.

Vérifiez régulièrement les semelles des autres types de chaussures. Pour bien soutenir le pied, elles doivent être semi-rigides. Avec une semelle trop raide, le pied, la cheville et le genou encaissent des chocs plus durs. Des douleurs peuvent ainsi apparaître jusque dans le dos.

Erreur n°4 : porter des chaussures trop plates

Les ballerines, les baskets plates et les tongs n'offrent pas un bon soutien à votre voûte plantaire, ce qui peut s'avérer risqué si vous vous mettez à accélérer le pas. Si vous avez tendance à porter ce type de chaussures lorsque vous marchez,

vous risquez de développer des oignons, des orteils en griffe (déformation des orteils) ou un affaissement (affaissement de l'arche longitudinale du pied).

Par ailleurs, une chaussure trop plate oblige à tirer sur le tendon d'Achille et sur l'aponévrose plantaire, avec un risque d'inflammation.

Erreur n°5 : porter des chaussures inadaptées

Vous courez avec des chaussures de tennis ou jouez au tennis avec des chaussures de course ? Lorsqu'il s'agit d'exercice et de sport, les baskets ne sont pas une solution universelle. Chaque chaussure dispose d'une technologie spécifique. Elle peut être conçue, par exemple, pour des mouvements en ligne droite ou latéraux. Essayez de suivre les conseils de chaussage pour chaque sport. Pour la santé des pieds, mieux vaut alterner talons hauts, talons bas, chaussures ouvertes ou fermées.

TM et santé-magazine

Amélioration du climat des affaires

Quand les initiatives prises par le Togo inspirent la RDC

Les mesures prises par le Togo ces dernières années pour améliorer son climat des affaires, intéressent la République démocratique du Congo (RDC). Les autorités congolaises qui ont à l'instar du Togo, mis en place une cellule Climat des Affaires ont envoyé à Lomé, il y a quelques jours, une délégation dont la mission est de s'inspirer des expériences du Togo en matière d'amélioration de son climat des affaires.



Photo de famille de la délégation de la CCA de la RDC et des responsables du DAGL

La délégation de la Cellule Climat des affaires de la République démocratique du Congo qui était au Togo depuis fin octobre, a rencontré plusieurs autorités et acteurs de la cellule togolaise du climat des affaires.

« Le 30 octobre dernier, la délégation conduite par Eric Galley, économiste à la Cellule Climat des affaires (CCA) du Togo, était dans les locaux de la Direction des services techniques du District autonome du grand Lomé (DAGL), où elle a échangé avec les techniciens impliqués dans l'instruction du permis de construire », informe le service communication du District autonome du grand Lomé dans un communiqué.

« Cette visite qui s'est déroulée en présence du directeur des services techniques du District, le colonel Tanah Alaba, a été marquée, entre autres, par des échanges sur les textes réglementaires et les documents d'urbanisme en vigueur au Togo, sur les procédures d'instruction, la dématérialisation de ces procédures, les inspections des travaux de construction, et sur les acteurs impliqués

dans cette instruction... les délais d'instruction, le coût et le regroupement des acteurs intervenant dans la construction à travers la création des Ordres notamment l'Ordre national des architectes du Togo (Onat), l'Ordre national des ingénieurs du Togo (Onit) et l'Ordre des géomètres, étaient au centre des discussions », ajoute le DAGL dans son communiqué.

Après une régression de son PIB de 5 à 4,4%, le Togo a renoué avec la croissance en 2019(5,1%), grâce à la politique du gouvernement visant l'amélioration de son climat des affaires. L'amélioration du climat des affaires a également permis au pays d'améliorer progressivement et continuellement son classement dans le rapport Doing business de la Banque mondiale.

Rachidou Zakari

Amélioration de la qualité de l'enseignement

Le ministère chargé de l'enseignement primaire et Atlantique Télécom Togo s'associent

Le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat et Atlantique Télécom Togo ont signé jeudi 5 novembre à Lomé une convention de partenariat. L'objectif à travers ce partenariat est d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Il s'agit d'un contrat de bail entre le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat et Atlantique Télécom Togo et une convention de partenariat entre le Lycée d'enseignement technique et professionnel de Lomé et Atlantique Telecom Togo. Le projet de convention de bail comporte 12 articles. Il fixe les modalités de mise en œuvre de cette convention, l'objet du contrat, les obligations des parties, les avantages et le règlement des différends qui pourront naître lors de son exécution.

La deuxième convention précise les modalités de mise en exécution, l'objet, les droits et devoirs des parties et les dispositions finales. Elle comporte 6 articles.

« Nous reprochons à notre système éducatif d'être trop théorique. La présente convention nous offre déjà des perspectives pour

l'insertion professionnelle de nos apprenants. La présente cérémonie qui s'inscrit dans la droite ligne de la rentrée scolaire 2020-2021 vient corroborer la politique du président de la République qui place l'éducation au cœur de l'agenda politique », a déclaré le ministre Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat, Prof. Dodzi Kokoroko. Ces deux conventions permettront au ministère d'améliorer l'accueil des apprenants en ce qui concerne les infrastructures et de renforcer la qualité de l'enseignement.

Grâce à ce partenariat, le lycée technique d'Adidogomé sera une base arrière pour la technicité des opérations du groupe Atlantique Telecom Togo.

Selon le directeur général d'Atlantique Telecom Togo, Tabhired Abdallah, le partenariat se fera



Echange de documents entre le ministre Dodzi Kokoroko et Tabhired Abdallah

sur plusieurs années. 50 ordinateurs aux apprenants et une salle informatique ont

été offerts au lycée. Moov Togo a également promis un accompagnement

numéraire au lycée d'Adidogomé.

Félix Tagba



CARTE LEADER VISA

Sécurité, fiabilité et rapidité,
utilisable partout dans le monde

- Retraits GAB
- Achats en ligne
- Paiements TPE



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

